

Affiché en mairie le 8 mars 2006

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 7 MARS 2006

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 7 MARS A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 28 février 2006, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; MM. BOUVIER, M^{me} GÉRARD, maires-délégués ; M^{mes} DUCRET, ROBIN, RANC, M^{lle} DIOT, MM. THOMASSIN, HERBERT, VOILLEQUIN, RACLOT, Patrick GALLISSOT (sauf délibérations n° 0 à 7), M^{lle} BROCHOT, conseillers municipaux.

Excusés : M. BALLAND, maire-délégué, M. DEHAN, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} DUCRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Programme d'investissement communal 2006. Demandes d'aides.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Complément des délibération n°2005-26 du 11 mars 2005 & 2005-72 du 8 novembre 2005 relatives aux avenants au marché extension de l'école.

Adopté par 14 voix POUR & 1 ABSTENTION.

N°3 Annulation de la délibération n°2006-04 du 24 janvier 2006 portant approbation de la réalisation des travaux AEP rue Edmond-Leclerc indépendamment des travaux d'assainissement 2^e tranche.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Approbation d'une indemnité d'assurance (borne incendie).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Avis favorable sur le rachat de l'usine relais par M. & M^{me} François Montbillard.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Vente d'une parcelle de terrain au bénéfice de M. Bertrand Joron pour rectification de propriété.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Approbation d'une rétrocession de terrain par l'Opac de la Haute-Marne au bénéfice de la commune.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Approbation de la rédaction d'un bail à ferme au bénéfice de M. & M^{me} Jean-Louis Cordier.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°9 Approbation de la constitution d'un groupement de commande à l'initiative de la Ccel.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Accord sur la revente par M. Cédric Bernand d'un terrain du lotissement communal

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°11 Location de terrains au bénéfice du Gaec du Moulin à vent de Charmoilles (Section ZK 27 & 28, lieudit Au Meulet).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 7 MARS 2006 A VINGT & UNE HEURES TRENTE-CINQ MINUTES.

Le maire,